

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone 05 55 75 81 01
Télécopie 05 55 75 61 87
Courriel : contact@saintjouvent.fr

29 JUIN 2023

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	5
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Madame le Maire.

Date de la convocation : 24 juin 2023

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Christophe SIMARD, Christelle DUBLANCHE, Isabelle TARNAUD, Laure CORGNE, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD,

Sandra ROUSSEAU, Philippe DUFOUR, Patricia VIGNALS.

Absents excusés :

Lydie MANUS, procuration à Jean-François LEBLANC
Gérard GASNIER, procuration à Marianne LAVAUD
Christophe MATTANA, procuration à Christelle DUBLANCHE
Stéphanie DENIS, procuration à Patrick ROBERT
Jessy VERESSE, procuration à Jany-Claude SOLIS

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Délibération chemin de Fougères – prix de cession et d'achat

En complément de la délibération n°2022/038 en date du 13 septembre 2022, concernant le passage d'un chemin communal sur la propriété de Madame CAENEN, située Route de Fougères, l'échange de terrain n'étant plus autorisé, il convient de fixer un prix de cession et d'achat. Compte tenu de l'ancienneté de l'opération, Madame le Maire propose de fixer le prix de vente et de cession à un euro symbolique le mètre carré.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide l'acquisition de la partie C de la route de Fougères pour 7a 42ca (742m²) et de la partie B pour 7 ca (7m²), selon le plan joint, au prix de 749 € et de la vente du chemin DNC au prix de 812 €,
- charge Maître BEIX de mener à bien cette opération,
- autorise Madame le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 30 juin 2023

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20230630-2023-36-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2023

Jany-Claude SOLIS

